

MON EX MARI EN FAIT BAVER À MES ENFANTS

Par Profil supprimé Postée le 21/08/2016 19:05

Bonjour

Divorcée depuis quelques années, mon ex époux de 63 ans qui buvait un peu quand on s'est séparés s'est mis à boire d'avantage d'année en année.

Depuis plusieurs mois il s'est séparé de sa compagne et depuis il s'isole chez lui, éloigne ses enfants, ne regarde pas ses petits enfants.

Un jour nous y sommes allées en surprise ma fille et moi et là, oh surprise, nous sommes tombées devant un spectacle désolant! Plus d'hygiène corporelle, son appartement n'était plus qu'un tas de détritus et moisissures! Une odeur pestilentielle envahissait les lieux, c'était irrespirable!

Affolées, nous avons décidé de le sortir de là et il est venu passer quelques jours chez mes enfants. Nous l'avons amené chez le coiffeur, nous sommes allés à plusieurs nettoyer son appartement. Inutile de dire que deux journées entières n'ont pas été de trop!

Le soir même nous l'avons amené chez un médecin qui l'a fait hospitaliser car ses analyses détenaient un record de gammas et autres problèmes liés à l'alcool!

Après plusieurs jours d'hospitalisation il a donné son accord pour faire une cure de désintoxication avec la promesse de ne plus boire jusque là. Il y est depuis le 9 aout.

Il s'est passé une dizaine de jours entre les deux établissements.

Quelle a été notre surprise il y a deux jours quand nous sommes allés dans son appartement et nous avons trouvé deux tickets de caisses du 6 et du 7 aout sur lesquels apparaissaient à chaque fois une bouteille de whisky.

Nous avons ensuite trouvé les deux bouteilles vides cachées dans un tiroir!
Cela veut dire qu'il a bu deux bouteilles de whisky en deux jours!

Que faire?

Devons-nous en parler avec lui ou avec le médecin du centre?

Faut-il encore lui faire confiance, sachant que quand il sortira d'ici il se retrouvera seul chez lui?

S'il replonge, mes enfants doivent continuer cette relation qui les détruit?

Je culpabilise de leur faire vivre tout ça et je ne peux m'empêcher de les épauler dans cette épreuve.

Merci de m'avoir lue.

Mise en ligne le 22/08/2016

Bonjour,

Le descriptif que vous nous présentez fait apparaître clairement que votre ex mari est en situation de rupture et qu'il a besoin d'aide.

Nous observons que vos enfants et vous êtes présents même si nous retenons que cela vous procure un sentiment de culpabilité car vous pensez leur infliger une charge que leurs épaules ne peuvent pas porter.

Et pourtant, comme vous le dites, c'est effectivement un moment d'adversité que semble traverser leur père et c'est dans des moments pareils que l'on a besoin d'être soutenu.

Leur père n'a visiblement pas opposé de refus quand il s'agissait de le faire hospitaliser, ni quand il s'est agi de faire une cure de désintoxication. C'est en soi très positif et il est important de valoriser sa démarche.

Nous aimerions attirer votre attention sur le fait que se défaire d'une dépendance alcoolique peut mettre du temps à disparaître comme cela peut laisser des traces.

Le fait qu'il se soit donc de nouveau alcoolisé ne compromet pas systématiquement son sevrage mais il faut en parler avec lui en évitant de « cristalliser » sur sa réalcoolisation au risque de le braquer.

Quant au médecin du centre le suivant rien ne s'oppose à ce que vous lui en parliez si toutefois il accepte de vous recevoir.

Sachez également qu'il existe une aide spécifique apportée à l'entourage gratuitement, confidentiellement et indépendamment de sa présence. Il s'agit du soutien familial assuré par les professionnels des centres d'alcoologie (médecins, psychologues, psychiatres, addictologues, alcoologues...) qui vous accueilleront, écouteront, soutiendront et vous proposeront des pistes que vous n'avez, peut-être pas, essayé jusqu'ici.

Renseignez vous si le centre où il est suivi fait du soutien familial et si ce n'est pas le cas nous vous avons mis en fin de réponse le lien de notre sites de nos Adresses Utiles. N'hésitez pas à vous rapprocher d'eux.

Si vous souhaitez une réorientation ou reprendre tout cela avec nous, vous pouvez nous recontacter par tchat via notre site (gratuit et anonyme) du lundi au vendredi de 14h00 à 2h00 du matin ou nous appeler au 0980 980 930 (Alcool Info Service, anonyme et non surtaxé) tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin.

Bon courage et bien cordialement.

En savoir plus :

- Adresses utiles du site Alcool info service